

Licenciement pour faute grave

Par **regis 37**, le **01/05/2015** à **11:32**

Bonjour

Mon employeur m'a licencié pour faute grave car un employé a porté plainte contre moi pour agression.

Le tribunal correctionnel m'a relaxé des faits qui m'étaient reprochés.

Puis je saisis les prud'hommes pour licenciement abusif.

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **01/05/2015** à **18:19**

Bonjour,

Vous pouvez toujours saisir le Conseil de Prud'Hommes mais il est impossible de vous dire ce qu'il en résultera...

Par **zarsalino**, le **31/05/2015** à **20:27**

BONJOUR,

licencier pour faute grave suite a une agression violente que j'ai subi est 10 jours arrêt de travaille. Agressé pour avoir soit disant laissé du boulot (nez cassé ,marque sur le visage hématomes dans le dos)l'agresseur ne cessant pas et personne pour m'aider je lui infligé un coup de poing pour me défendre a la pommettes .dans un premier temps l'agresseur a essayé de semer le doute auprès de l'employeur qui nous a licencier tout les deux pour faute grave .devant le procureur suite a une médiation pénale car les deux parties avait portait plainte l'agresseur a reconnu les faits car il y avait un témoin qui a dit la vérité a la gendarmerie. L'employeur a préfère parler d'une rixe .société qui vient de faire un PSE de 140 millions est profitant de tout motif pour renvoyer a la moindre occasion . je voudrais savoir qu'elle est la vrai nature de mon licenciement merci

Par **P.M.**, le **31/05/2015** à **21:48**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...